

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 10 mars 2025 à 19 h, à la salle Charles-Daudelin du Centre culturel et communautaire de Cartierville sis au 12225, rue Grenet, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 11180, rue Verville, lequel est érigé sur le lot 1 487 092 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait l'empiètement d'une unité de stationnement en cour avant, et ce, malgré l'article 571 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 18 février 2025.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert